

2. Pour offrir un soutien en gestion de comportement, des informations verbales ou écrites au sujet de l'enfant devront être partagées par la consultante en comportement avec la gestionnaire et le personnel éducateur. Permission d'échanger de l'information ? oui non

Signature du parent/tuteur _____ Date _____

La gestionnaire et les parents/tuteurs seront contactés afin de discuter du processus de dépistage et des ressources disponibles.

Description du programme

Le Programme d'orientation positif (POP), des Services d'intégration pour jeunes enfants, fournit des services en gestion de comportement aux services de garde agréés, dans la Ville d'Ottawa, qui ont identifié des enfants qui manifestent des comportements-défis et qui ne sont pas admissibles aux SIJE.

Un comportement-défi peut :

- nuire à l'apprentissage;
- interférer avec les habiletés déjà apprises;
- présenter des enjeux de sécurité;
- perturber l'ensemble du groupe;
- endommager l'environnement.

Objectifs du POP

De travailler en étroite collaboration avec la gestionnaire et les membres du personnel éducateur pour:

- (a) améliorer l'ensemble des composantes de l'environnement du service de garde;
- (b) miser sur le développement des habiletés pour les enfants et le personnel éducateur;
- (c) gérer les comportements-défis par la mise en œuvre et le maintien de stratégies de prévention.

mai 2014